



Les habitats dans les ZPS

Les 25 ZPS bretonnes couvrent 110 026 hectares. La première figure présente la synthèse des habitats Corine et montre que ce sont les zones d'eau libre qui sont les mieux représentées, et ensuite les estrans. Les autres zones humides (marais continentaux, prairies humides, tourbières...) arrivent ensuite avec une part plus modeste des habitats des ZPS. Comme la Bretagne est connue pour son rôle de zone d'hivernage pour les oiseaux d'eau, il n'y a rien d'étonnant que ces milieux soient très bien représentés. Les forêts et surtout les habitats semi-naturels, les landes en particulier, ne représentent qu'un faible pourcentage, alors qu'ils sont bien représentés en Bretagne. Les zones agricoles et les milieux artificiels ont également une part très faible dans les ZPS, ce qui est assez logique puisque ces milieux n'abritent pas de populations significatives d'espèces d'oiseaux remarquables.

La catégorie des eaux libres représente 53 % de la surface totale des ZPS. Dans cette catégorie, les zones marines occupent 99 % de la surface, les eaux douces (étangs, mares, cours d'eau) ne comptant que pour une infime part. En relation avec

l'importance de la région pour les stationnements d'oiseaux d'eau, les zones intertidales et les marais salants occupent une place prépondérante de la catégorie des zones humides. Les végétations de marais littoraux représentent 9 % de la surface des ZPS.

Dans la catégorie des forêts et habitats semi-naturels, ce sont les îlots, falaises maritimes et cordons de galets qui occupent près des trois quarts de la surface. Les dunes et plages de sable sont bien représentées, ainsi que les landes littorales et les fourrés. En revanche, les milieux boisés ne représentent qu'une partie marginale de la surface des ZPS. Cela n'a rien de surprenant compte-tenu du caractère maritime de la Bretagne et de la répartition des ZPS.

Les polders représentent l'écrasante majorité de la catégorie des zones agricoles, et il s'agit uniquement du polder de la baie du Mont Saint-Michel. Les terres arables (cultures de céréales, bulbiculture, maraîchage, prairies artificielles) couvrent 9 % de la surface et les zones urbanisées, routes 7 %. Les prairies semi-naturelles humides ou mésophiles occupent une place marginale avec 4 %.

